

Objet : Location d'engins de chantier pour les installations du Syvadec: Autorisation de signature

Le Président informe les membres du Bureau que le marché de transport de Location d'engins de chantier pour les installations du Syvadec a été passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles 33, 57 à 59 du Code des marchés publics.

Le marché est alloti et fractionné à bons de commande selon les modalités suivantes:

Lot N°1 : Location d'engins de chantier pour le secteur Sud de la Corse	Maximum 60 000€HT
Lot N°2 : Location d'engins de chantier (secteur centre-balagne- extrême Sud et nord)	150 000€HT

Le marché est conclu pour une période de 1 an reconductible 3 fois par période de 1 an sans que la durée totale n'excède 4 ans.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 9 octobre 2013, la date de remise des offres étant fixée au 21 novembre 2013. A cette date, deux entreprises ont remis une offre.

Les membres de la Commission d'appel d'offres du 5 décembre 2013 ont jugé les candidatures recevables. Après analyse des propositions et au regard des critères de jugement des offres (prix 60%, valeur technique 40%), la Commission d'appel d'offres

- a jugé l'offre de l'entreprise Loca Plus comme économiquement la plus avantageuse pour le lot 1 et a donc décidé de lui attribuer le marché pour un montant annuel de 60 000€HT,
- a jugé le lot 2 infructueux pour absence d'offre régulière.

Le Président demande aux membres du Bureau de bien vouloir l'autoriser à signer le marché de location d'engins de chantier pour les installations du Syvadec – lot 1 secteur sud de la Corse conclu pour une durée de 1 an renouvelable trois fois avec l'entreprise Loca Plus pour un montant annuel de 60 000 €HT.

Le Président demande aux membres du Bureau de bien vouloir se prononcer sur le présent rapport.

Après en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics,

VU la décision de la CAO du 5 décembre 2013 ayant jugé

- l'offre de l'entreprise Loca Plus comme économiquement la plus avantageuse pour le lot 1
- le lot 2 infructueux pour absence d'offre régulière.

VU le rapport du Président portant " marché de location d'engins de chantier pour les installations du Syvadec : Autorisation de signature",

CONSIDERANT la nécessité de signer le marché de location d'engins de chantier pour les installations du Syvadec – lot 1 secteur sud de la Corse conclu pour une durée de 1 an renouvelable trois fois avec l'entreprise Loca Plus pour un montant annuel de 60 000 €HT.

Le Bureau syndical, à l'unanimité,

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Autorise Monsieur le Président à signer le marché de location d'engins de chantier pour les installations du Syvadec – lot 1 secteur sud de la Corse conclu pour une durée de 1 an renouvelable trois fois avec l'entreprise Loca Plus pour un montant annuel de 60 000 €HT
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Corte, le 5 décembre 2013,
Extrait certifié conforme.


Le Président,
François TATTI

